



Votants : 81  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 5 décembre 2014  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 16 décembre 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

### COHESION SOCIALE INSERTION – POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - SIGNATURE DU PROTOCOLE D'INTENTIONS

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAUT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

#### **Titulaires absents :**

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Jacqueline LEFEBVRE, Michel PAILLEY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20141215-c03-12-2014-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2014  
Date de réception préfecture : 19/12/2014

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014**

### **COHESION SOCIALE INSERTION – POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - SIGNATURE DU PROTOCOLE D'INTENTIONS**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 pose le cadre du prochain contrat de ville 2015-2020. Ce texte développe une ambition forte pour les quartiers populaires et renouvelle durablement les outils d'intervention de la politique de la ville, à travers :

- une nouvelle géographie prioritaire
- un contrat unique qui comporte 3 « piliers » : le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale et le développement de l'activité économique et de l'emploi accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, égalité femme-homme
- une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale et mobilise tous les partenaires concernés
- la mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales
- la participation des habitants à la co-construction des contrats et à leur pilotage

L'élaboration du prochain contrat se décline en deux temps :

1- Un protocole d'intentions

Ce protocole matérialise l'engagement des partenaires et signale les axes prioritaires d'intervention de ces derniers. Cette étape permet de prendre rang pour les crédits d'investissement et de fonctionnement des années qui suivront.

Afin de faciliter la lecture de ce protocole, est également joint un document intitulé « Travaux préparatoires – Contributions des collectivités au Contrat de Ville 2015-2020 ». Celui-ci comprend :

- un diagnostic actualisé
- les objectifs stratégiques partagés de la Ville et de la CAN, en cohérence avec Habitat Sud Deux-Sèvres déterminés lors de deux rencontres de « concertation/appropriation » organisés les 6 et 13 novembre 2014
- la valorisation des différentes politiques publiques de l'ensemble des partenaires, déclinées sur ces quartiers.

2- Une étude confiée à un prestataire

Sur la base de ce protocole d'intentions, il s'agit de définir les principes généraux d'aménagement de ces quartiers et de formuler un plan d'actions sur les trois piliers de la loi qui mobilise le droit commun et les politiques publiques de la CAN et de ses partenaires.

L'ensemble constituera le contrat de ville à signer en juin 2015

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président à signer le protocole d'intentions et tous documents afférents.

**Motion adoptée par 72 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 9.**

Pour : 72  
Contre : 0  
Abstention : 9  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**